

# Rapport Annuel 2016



Réunion des *Mutuelles* d'Assurances  
Régionales

# Sommaire

---

## Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

---

- Organisation page 2
- Rapport du Conseil d'Administration page 3
- Comptes sociaux REMA 2016 page 5
  - Compte de résultat page 5
  - Bilan page 7
  - Engagements page 9
  - Annexe aux comptes sociaux page 10
  
- Placements page 24
  - Etat récapitulatif des placements page 24
  - Etat détaillé des placements page 25
  
- Résolutions page 27

# REMA

## Conseil d'Administration au 31 décembre 2016

<b>Bureau :</b>	<b>Autres administrateurs</b>
<b>Pierre FRANCOIS</b> Président	<b>Jean-Pierre LELIEVRE</b>
<b>Alain TEMPELAERE</b> Président d'Honneur	<b>Marc COHEN</b>
<b>Jacques ISAMBERT</b> Vice-Président	<b>Jean-Yves DEBALLON</b>
<b>Michel SERRURIER</b> Vice-Président	<b>Eric LE BARON</b>
<b>Jean-Antoine CHABANNES</b>	<b>Monique LUCE</b>
<b>Charles RELECOM</b>	<b>Dominique MARIE</b>
	<b>Aurélie DORE</b>
	<b>Marie-Hélène POIRIER</b> Secrétaire du Conseil
	<b>Olivier LACOSTE LAGRANGE</b> Administrateur représentant les salariés

## Comité d'Audit et des Risques

**Jacques ISAMBERT**  
Président

Membres :

**Marc COHEN**  
**Marie-Hélène POIRIER**  
**Aurélie DORE**

## Dirigeants effectifs

**Pierre François**  
Président du Conseil

**Alexandre Vercher**  
Directeur général

## Fonctions clés

**Alexandre VERCHER**  
Resp. de la fonction Gestion des Risques

**Aurélie DORE**  
Resp. de la fonction Actuarielle

**Marie-Hélène POIRIER**  
Resp. de la fonction Conformité

**Jacques ISAMBERT**  
Resp. de la fonction Audit Interne

## Commissaires aux comptes

### Titulaires :

**S.A. Thierry MOREL & Associés**  
56, rue du Grand Faubourg 28000 Chartres  
Représentée par Thierry Morel  
En fonction jusqu'en 2016

**PricewaterhouseCoopers Audit S.A.**  
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine  
Représentée par Alain DELAGE  
En fonction jusqu'en 2016

### Suppléants :

**Jean-François ANGENAULT**  
28, Bd Alexandre Martin  
45000 ORLEANS  
En fonction jusqu'en 2016

**Yves NICOLAS**  
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine  
en fonction jusqu'en 2016

# Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2017

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre société au cours de l'exercice 2016, 16<sup>ème</sup> année d'activité de la REMA depuis la fusion de la MACI et des ASSURANCES MUTUELLES D'EURE ET LOIR, et pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat.

## LES COTISATIONS

Notre chiffre d'affaires (*cotisations émises nettes d'annulations*) s'est élevé à la somme de 33 460 K€, soit une augmentation de 170,7 % par rapport à l'année 2016. Celle-ci est principalement due à la reprise d'un portefeuille d'assurances en branche Santé (9 404 K€) et Animaux (11 495 K€).

Hors transfert de portefeuille la progression est de 1,6 %.

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires Santé représente 18 411 K€ soit 55 % du chiffre d'affaires total de la REMA.

La branche Dommages s'élève à 15 049 K€ dont 11 495 K€ en animaux contre 3 891 K€ en 2015, soit une hausse de 286,8 % (en baisse de 8,66 % hors Animaux).

Les cotisations brutes acquises à l'exercice qui s'élèvent à 33 141 K€, ont augmenté de 168 %, la branche Santé enregistrant une progression de 117%.

Si l'on retire les cotisations cédées aux réassureurs (26 997 K€), le montant des cotisations nettes acquises à l'exercice s'élève à la somme de 6 144 K€, soit une augmentation de 7,08 % par rapport à l'exercice 2015.

## LES SINISTRES

La charge brute des sinistres se monte à 20 849 K€ soit une augmentation de 187,6 % par rapport à 2015. Le rapport Sinistres sur Cotisations (S/C) est donc de 62,91 % contre 58,59 % en 2015.

La branche Dommages hors animaux enregistre une diminution de la sinistralité de 8,52 %.

La branche Santé hors transfert de portefeuille enregistre une hausse de sa sinistralité de 7 %.

## LA REASSURANCE

Les cotisations cédées (26 997 K€) augmentent de 307 % principalement en raison du transfert de portefeuille CAMEIC (20 563 K€ réassurance à 100 %) et du développement de la branche Santé ; la réassurance en dommages n'intervenant qu'à hauteur de 762 K€.

Le montant des sinistres pris en charge par la réassurance s'élève à 17 039 K€ (dont 13 096 K€ concernent le transfert de portefeuille) contre 3 592 K€ en 2015.

Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent au 31 décembre 2016 à 7 473 K€ dont 5 123 K€ provenant du transfert de portefeuille, le reste provient de la branche Santé à hauteur de 2 259 K€ et de 901 K€ pour le « Dommage ». De ce fait, le coût de la réassurance a un impact négatif de 2 485 K€ contre 691 K€ en 2015.

Le rapport Sinistres sur Cotisations net de réassurances est donc de 70,4 % contre 64,2 % en 2015.

## LES CHARGES TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2016, les frais d'acquisition, d'administration ainsi que le solde des autres charges et produits techniques de la REMA, s'élèvent à 3 029 K€, contre 3 115 K€ pour l'exercice 2015, soit une diminution de 2,8 %.

Dans ces charges techniques, les frais généraux ont enregistré une diminution de 5,4 %.

## RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique 2016 enregistre une amélioration de 864 K€, soit une perte de 52 K€.

A noter que la branche « Santé » dans sa phase de développement, présente une perte de 497 K€, la branche « Dommages aux biens » enregistre respectivement, pour les « Particuliers » : un profit de 177 K€, pour les « Professionnels » : une perte de 144 K€, pour les « Agricoles » : un profit de 386 K€, pour les « Catastrophes Naturelles » : une perte de 28 K€, et pour la « Protection Juridique » : un excédent de 55 K€.

## LES PLACEMENTS

Les produits nets de placements représentent un montant de 1 226 K€, à comparer à un total de 1 407 K€ en 2015, soit une diminution de 12,9 %.

A la fin de l'exercice 2016, l'allocation du portefeuille en valeur de réalisation présente un portefeuille d'obligations en baisse et d'actions en légère augmentation par rapport l'allocation de l'exercice 2015 :

- **69,52 %** (71,08 % fin déc. 2015) en obligations et produits monétaires
- **25,28 %** (23,61 % fin déc. 2015) en actions, OPCVM actions et OPCVM de gestion alternative
- **0,16 %** (0,16 % fin déc. 2015) pour WILHELM et DOMUS
- **5,04 %** (5,15 % fin déc. 2015) pour l'immobilier

Au 31 décembre 2016, à l'actif du bilan, les placements de la REMA, en valeur comptable, s'élèvent à 27 620 K€ contre 27 546 K€ fin 2015, soit une augmentation de 0,3 %.

En valeur de réalisation, ceux-ci représentent 33 418 K€ contre 33 013 K€ l'année dernière, faisant ressortir un montant de plus-values latentes de 6 252 K€ contre 5 828 K€ fin 2015, soit une hausse de 7,3 %.

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

Un profit exceptionnel de 6 K€ a été constaté suite à l'encaissement de créances antérieures.

Une charge exceptionnelle de 2 K€ a été comptabilisée suite à la clôture d'un compte ancien compte bancaire au Maroc.

## RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2016 présente un bénéfice de 263 K€, à comparer à un bénéfice de 139 K€ pour l'exercice 2015.

## PROSPECTIVE

Compte tenu de l'importance de ses fonds propres (20 M€), la REMA a les moyens de garantir la sécurité et la confiance de ses sociétaires et de se développer.

# COMPTES SOCIAUX *(en milliers d'euros)*

## Compte de résultat

(En milliers d'euros)

Compte technique de l'assurance non-vie		Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes (n-1) 31/12/2015
1. Primes acquises :		<b>33 141</b>	<b>26 997</b>	<b>6 144</b>	<b>5 738</b>
1 a Primes	+	33 460	27 330	6 130	5 730
1 b Variation des primes non acquises	+/-	-319	-333	14	8
2. Produit des placements alloués		<b>854</b>		<b>854</b>	<b>376</b>
3. Autres produits techniques	+				<b>51</b>
4. Charges des sinistres :		<b>20 945</b>	<b>17 048</b>	<b>3 897</b>	<b>4 103</b>
4 a Prestations et frais payés	-	17 123	13 465	3 658	4 049
4 b Charges des provisions pour sinistres	+/-	3 822	3 583	239	54
5. Charges des autres provisions techniques	+/-	-23	-9	-14	-237
6. Participations aux résultats	-	<b>137</b>	<b>137</b>		
7. Frais d'acquisition et d'administration :		<b>9 979</b>	<b>7 335</b>	<b>2 644</b>	<b>2 781</b>
7 a Frais d'acquisition	-	6 430		6 430	3 613
7 b Frais d'administration	-	3 549		3 549	1 517
7 c Commissions reçues des réassureurs	+		7 335	-7 335	-2 349
8. Autres charges techniques	-	<b>385</b>		<b>385</b>	<b>385</b>
9. Variation de la provision pour égalisation	+/-	<b>138</b>		<b>138</b>	<b>50</b>
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>		<b>2 571</b>	<b>2 623</b>	<b>-52</b>	<b>-917</b>

# Compte de résultat

(suite)

(En milliers d'euros)

Compte non technique		Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015
1.	Résultat technique de l'assurance non-vie	-52	-917
2.	Résultat technique de l'assurance vie		
3.	Produits des placements :	1 665	1 872
	3 a Revenus des placements	+ 908	909
	3 b Autres produits des placements	+ 100	2
	3 c Profits provenant de la réalisation des placements	+ 657	961
4.	Produits des placements alloués	+	
5.	Charges des placements :	439	465
	5 a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	- 86	67
	5 b Autres charges des placements	- 340	310
	5 c Pertes provenant de la réalisation des placements	- 13	88
6.	Produits des placements transférés	- 854	376
7.	Autres produits non techniques	+ 18	26
8.	Autres charges non techniques	- 79	99
9.	Résultat exceptionnel :	4	98
	9 a Produits exceptionnels	+ 6	98
	9 b Charges exceptionnelles	- 2	
10.	Participation des salariés	-	
11.	Impôt sur les bénéfices	-	
12.	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>263</b>	<b>139</b>

# Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Montants Bruts	Amortissements et provisions pour dépréciation	Montants nets au 31.12.2016	Montants nets au 31.12.2015
<b>1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège</b>				
<b>2. Actifs incorporels</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	
<b>3. Placements :</b>	<b>28 667</b>	<b>1 047</b>	<b>27 620</b>	<b>27 546</b>
3a Terrains et constructions	1 561	1 047	514	524
3b Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	108		108	108
3c Autres placements	26 998		26 998	26 914
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
<b>4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte</b>				
<b>5. Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques :</b>	<b>5 207</b>		<b>5 207</b>	<b>884</b>
5a Provisions pour primes non acquises	338		338	5
5b Provisions d'assurance-vie				
5c Provisions pour sinistres (vie)				
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	4 453		4 453	870
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	416		416	
5g Provisions d'égalisation				
5h Autres provisions techniques (vie)				
5i Autres provisions techniques (non-vie)				9
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte				
<b>6. Créances :</b>	<b>1 267</b>	<b>68</b>	<b>1 199</b>	<b>432</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :				
- 6aa Primes acquises non émises	2		2	1
- 6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	882	68	814	92
6b Créances nées d'opérations de réassurance	8		8	82
6c Autres créances :				
- 6ca Personnel				
- 6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	28		28	224
- 6cc Débiteurs divers	347		347	33
6d Capital appelé non versé				
<b>7. Autres actifs :</b>	<b>966</b>	<b>107</b>	<b>859</b>	<b>99</b>
7a Actifs corporels d'exploitation	716	107	609	73
7b Comptes courants et caisse	250		250	26
7c Actions propres				
<b>8. Comptes de régularisation - Actif :</b>	<b>4 671</b>		<b>4 671</b>	<b>2 379</b>
8a Intérêts et loyers acquis non échus	317		317	339
8b Frais d'acquisition reportés	4 307		4 307	1 984
8c Autres comptes de régularisation	47		47	56
<b>9. Différence de conversion</b>	<b>33</b>		<b>33</b>	<b>25</b>
<b>Total de l'Actif</b>			<b>39 596</b>	<b>31 365</b>



Passif	Montants nets au 31.12.2016	Montants nets au 31.12.2015
<b>1. Capitaux propres :</b>	<b>20 216</b>	<b>19 953</b>
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	838	838
1b Primes liées au capital social	171	171
1c Réserves de réévaluation	229	229
1d Autres réserves	17 135	17 135
1e Report à nouveau	1 580	1 441
1f Résultat de l'exercice	263	139
<b>2. Passifs subordonnés</b>		
<b>3. Provisions techniques brutes :</b>	<b>11 759</b>	<b>7 086</b>
3a Provisions pour primes non acquises	692	373
3b Provisions d'assurance-vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	10 007	6 185
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	416	
3g Provisions pour égalisation	644	506
3h Autres provisions techniques (vie)		22
3i Autres provisions techniques (non-vie)		
<b>4. Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>		
<b>5. Provisions pour risques et charges</b>	<b>68</b>	<b>75</b>
<b>6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>1 468</b>	
<b>7. Autres dettes :</b>	<b>2 465</b>	<b>2 847</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	66	749
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	455	1 373
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers les établissements de crédit	31	105
7e Autres dettes :		
- 7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- 7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2	
- 7ec Personnel	29	33
- 7ed Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 086	275
- 7ee Créanciers divers	796	312
<b>8. Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>3 619</b>	<b>1 402</b>
<b>9. Différence de conversion</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Total du passif</b>	<b>39 596</b>	<b>31 365</b>

## Tableau des Engagements (En milliers d'euros)

Engagements	31.12.2016	31.12.2015	Variation
<b>Engagement reçu</b>	<b>1 266</b>	<b>1 234</b>	<b>32</b>
IFT	1 266	1 234	32
<b>Engagement donné</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>- 10</b>
Contrat de locations de véhicule de Société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL	10	20	- 10

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)

---

La présente annexe est établie conformément aux dispositions des articles 8 à 16 du Code de Commerce, des articles du Code des Assurances R. 341-2 et A 344-3 et son annexe spéciale. Il s'agit en particulier :

- du décret n° 94-481 du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994 portant transposition de la directive européenne n° 91-674 du 19 décembre 1991 concernant les comptes des entreprises d'assurance.
- du décret n° 95-153 du 7 février 1995 et de l'arrêté du 19 avril 1995 qui modifient les règles de constitution de certaines provisions.

Conformément aux modalités définies par l'arrêté sus visé, le plan de comptes utilisé par la REMA est établi depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 1995 suivant la nomenclature prévue à l'Annexe A 343-1 1<sup>o</sup> alinéa du Code des Assurances.

## I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'ACPR a approuvé le transfert de d'une partie du portefeuille de contrats d'assurances de la société MADP à la REMA.

REMA a fait une demande d'agrément sur la Branche 1. Accidents (y compris les accidents de travail et les maladies professionnelles)

## II - INFORMATIONS SUR LES CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES

### 1°) PRINCIPES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros. L'exercice comptable a une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2016 ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de non compensation, de la continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices.

### A) POSTES DU BILAN

#### - Actifs Incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels.

Pour respecter la réglementation comptable, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'acquisition des immobilisations figurent dans des comptes de régularisation - actif.

#### - Placements Immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de Sociétés Civiles Immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, conformément aux règlements du CRC 2002-10 et 2004-06, la société a appliqué la méthode par composant sur son parc immobilier. La méthode prospective a été retenue : la valeur nette comptable des immeubles au 01.01.2005 a été répartie entre les différents composants les constituant.

Les composants retenus et leur durée d'amortissement (selon la méthode linéaire) sont les suivants :

- Gros œuvre : 80 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 25 ans
- Second œuvre : 15 ans

A l'exception des immeubles du 48 rue Gambetta à Châteaudun et du 27 rue Docteur Gibert à Chartres qui, de construction récente, sont amortis selon la même méthode mais sur des durées différentes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 20 ans
- Second œuvre : 25 ans

La valeur du terrain lorsqu'elle n'est pas indiquée dans l'acte de vente, est déterminée selon la quote-part de la charge foncière dans la valeur de réalisation définie lors de l'expertise foncière réalisée le 31 décembre 2004 et déduite de la valeur résiduelle du 31 décembre 2004.

La valeur de réalisation des immeubles qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales, actualisées annuellement, conformément à la réglementation.

#### **- Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation**

Les titres de participation figurant à l'actif de la société correspondent aux titres de placement détenus dans des sociétés ayant vocation à rester durablement dans le portefeuille de la société et dans lesquelles cette dernière exerce une influence notable en raison de leur caractère stratégique.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

#### **- Autres placements**

Les titres à revenus fixes répondants à la définition de l'article R.343-9 font l'objet d'une correction de valeur par amortissement actuariel ou linéaire de la décote/surcote sur leur durée résiduelle de vie.

Il s'agit des valeurs amortissables suivantes (1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> bis de l'article R.332-2) :

- obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des états membres de l'OCDE ;
- obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs inscrits à la cote de la bourse d'un Etat membre de l'OCDE ;
- titres de créances négociables émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE.

La prime ou la décote représente la différence arithmétique entre le prix d'achat et la valeur de remboursement du titre.

Les amortissements cumulés figurent en compte de régularisation au passif du bilan. La variation de l'exercice figure en autres produits et autres charges de placement du compte de résultat.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'Article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

Une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est constituée lorsque la valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des titres et immeubles relevant de l'article R.343-10 du Code des Assurances. La société n'a pas eu à constater une telle provision en 2015.

La REMA n'a pas d'exposition à la dette souveraine grecque. Les titres de certains pays périphériques de la zone euro (Espagne, Irlande, Italie, Portugal) n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans la mesure où il n'existe pas de défaut avéré au 31 décembre 2016.

#### **- Provision pour dépréciation**

Pour les titres relevant de l'article R.343-10, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la dépréciation a un caractère durable. Cette provision est déterminée selon les modalités de l'Avis N° 2002-F du 18 décembre 2002 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Un changement de méthode comptable sur les titres amortissables classés en R.343-10 est appliqué suite à la réforme introduite par le décret du 2 août 2013 dont l'objectif est de modifier le cadre prudentiel pour permettre aux entreprises d'assurances de participer au financement de l'économie au travers de prêts aux entreprises et aux collectivités publiques.

Cet élargissement de la liste des actifs admissibles en représentation des engagements techniques a conduit l'ANC à adapter le cadre comptable défini à l'article R.343-10 du code des assurances applicable à ce type d'actif, en adoptant le règlement n° 2013-03 du 13 décembre 2013. Ces textes définissent les nouvelles règles applicables dès la clôture au 31 décembre 2013, s'agissant de :

- l'assiette de calcul de la PRE
- l'application du régime de la surcote/décote aux titres amortissables classés en R.343-10
- les modalités de provisionnement des valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10

L'impact de ces textes sur les comptes au 31 décembre 2015 n'est pas significatif.

Conformément aux recommandations du CNC et de l'ACP du 15 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable de 20% à 30% de moins-values latentes des placements sur 6 mois consécutifs, nous avons retenu pour cette année 2016, le critère de 20%.

Au 31 décembre 2016, aucune provision pour dépréciation à caractère durable n'a été constituée.

#### **- Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour les montants anciens non recouverts ou chaque fois que des risques de non recouvrement existent.

#### **- Créances nées d'opérations d'assurance directe**

Elles sont essentiellement constituées des soldes débiteurs des assurés et des courtiers en gestion déléguée qui sont comptabilisés à leur valeur nominale ainsi que les indemnités compensatrices à recevoir sur un portefeuille agent.

La provision pour dépréciation des indemnités compensatrices de portefeuille concerne l'agence de Maintenon pour 68 K€

#### **- Autres Créances**

Elles concernent essentiellement les créances envers l'état (crédit impôt à recevoir) et le solde à percevoir sur le transfert de portefeuille de CAMEIC

## - **Autres Actifs**

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire, selon les durées suivantes :

- Agencements de 5 à 33,33 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 1 à 10 ans

## - **Comptes de régularisation :**

### - **Frais d'acquisition reportés**

Conformément à l'article R 332-33 du code des assurances, la société procède lors de l'inventaire à l'évaluation des frais d'acquisition de contrats reportés sur le ou les exercices suivants.

- ce calcul est réalisé par branche d'assurances et le cumul est porté à l'actif du bilan.
- sur chaque catégorie d'assurance, est appliqué sur le montant des cotisations à reporter, le rapport frais d'acquisition / cotisations émises.
- ce calcul s'applique à la branche Santé à hauteur de 2 361 K€ et sur la branche Dommages à hauteur de 1 946 K€ dont 1 902 K€ sur les produits animaux.

### - **Autres comptes de régularisation**

A l'actif, ils concernent les intérêts courus acquis et non échus du portefeuille de placements pour 317 K€ et les différences sur prix de remboursement à percevoir sur obligations pour 6 K€, les charges constatées de 6 K€.

Au 31 décembre 2016, des lignes de produits IFT (dérivés actions) sont comptabilisées sur la couverture des lignes NESTLE et ROYAL DUTCH – SHELL.

Les IFT sont constatées en valeur nette comptable pour 35 K€.

Au passif, ce poste de 3 619 K€ se compose de 527 K€ d'amortissement de la différence sur le prix de remboursement des obligations et de 3 092 K€ de frais d'acquisition de réassurance Santé et Animaux reportés.

### **Différence de conversion**

Les opérations en devises sont converties en euros d'après le cours de change du jour d'inventaire. Les différences de conversion figurent à l'actif ou au passif. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est constituée à hauteur du même montant.

De nouvelles règles comptables relatives à la comptabilisation des opérations en devises sont applicables à compter de l'exercice 2008. Ces règles formalisées dans l'avis CNC n°2007-2 ont été déclinées sous forme de 4 règlements du CRC, notamment le CRC n°2007-07 du 14 décembre 2007.

La REMA, au 31 décembre 2016 a constaté une différence de conversion à son actif de 33 K€ et à son Passif de 1 K€.

### - **Provision pour risques et charges**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la REMA a décidé de provisionner les engagements sociaux conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01 du 1<sup>er</sup> avril 2003.

L'évaluation des engagements a été effectuée selon la méthode des « unités de crédits projetées », fondée sur le salaire de fin de carrière et le prorata des droits au terme.

A la fin de l'exercice 2016, la provision constituée est de 68 K€.

#### - Provisions Techniques

Au 31 Décembre 2016, les provisions techniques brutes s'élèvent à 11 759 K€ :

- **La provision pour primes non acquises** est destinée à constater pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises doivent évaluer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance, les provisions pour primes acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime correspondant à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans le chiffre d'affaires de la période.

Cette provision est calculée sur la base de la méthode du prorata temporis et porte sur la prime commerciale, c'est-à-dire la prime de risque majorée des différents chargements.

Les contrats Santé souscrits sont des contrats annuels à fractionnement mensuel, donc non annualisés et ne donnent pas ou très peu, lieu à de la PPNA.

En effet, à la prime émise mensuelle, correspond une période de garantie mensuelle ; La PPNA ne peut donc pas être supérieure à  $1/12^{\text{ème}}$  de la prime annuelle et ce, seulement dans le cas où la prime est émise en fin de mois.

Au 31 décembre 2016, son montant est de 692 K€.

- **Les provisions pour sinistres non vie** sont déterminées par rapport à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement pour un montant total de 7 049 K€ dont 4 216 K€ sur la Santé.
- une provision de gestion destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes – son montant s'élève à 419 K€.
- une provision pour recours à encaisser s'élevant à 163 K€.

La méthode d'évaluation (hors UMAC) pour l'exercice 2016 est établie d'après l'état réel des dossiers sinistres pour lesquels un recours certain a été exercé mais non encaissé.

- **La provision pour participation aux bénéfices**

Un accord de participation au bénéfice existe entre REMA et un délégataire en assurances Animaux.

Une provision correspondant à cette charge future est comptabilisée à hauteur de 416 K€ au 31 décembre 2016.

- **La provision pour égalisation** est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques : tempête, gel, catastrophes naturelles, attentats, pollution, atomique, aviation.

Sur l'exercice 2016, une dotation de la provision a été constituée à hauteur de 154 K€ sur la branche « Tempêtes » et une reprise de 16 K€ a été comptabilisée sur la branche « Attentats ».

La provision en catastrophe naturelle n'a pas évolué.

• **La provision pour risques en cours :**

Les entreprises doivent, lors de chaque arrêté comptable évaluer et comptabiliser si nécessaire les provisions pour risques en cours relatives aux contrats en cours.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, l'entreprise calcule, pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisitions imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; Elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Aucune provision n'a été constituée sur l'exercice 2016, les rapports étant tous inférieurs à 100 %.

**- Dettes pour dépôts espèces reçus des réassureurs**

Ce poste contient le dépôt de stabilité constitué en espèces chez la REMA en application des dispositions prévues par l'avenant N°6 du traité « STOP LOSS à prime inversée » en couverture de bilan conclu avec notre réassureur SwissLife Assurance de Biens.

Les modalités de fonctionnement de ce dépôt sont les suivantes :

- En cas de résultat bénéficiaire, 70% du bénéfice est reversé dans un fonds de stabilité qui est plafonné à 2 fois la priorité de nos XL.
- En cas de perte, l'intégralité du déficit serait mise à la charge de ce fonds.

Le dépôt de stabilité de 746 K€ à fin 2015, a fait l'objet d'une dotation sur l'exercice 2016 à hauteur de 265 K€ ; Son solde au 31 décembre 2016 s'élève à 1 011 K€.

Le dépôt de stabilité est rémunéré à raison de 95% du TMO de l'année. Au titre de l'exercice 2016, il a été rémunéré à 0,68 % soit une charge de 5 K€.

## **B) COMPTE DE RESULTAT**

### **Produits Financiers**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé entre :

- les produits générés par le placement de fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans la partie opérations techniques sous le libellé « produits de placements alloués » pour un montant de 854 K€ pour 2016.
- les produits générés par le placement de fonds provenant des fonds propres et qui sont placés dans la partie «opérations non techniques ».

La quote-part de ces produits nets relative aux provisions techniques fait l'objet d'un transfert du compte non technique vers le compte technique non-vie.

Cette quote-part est déterminée selon les modalités réglementaires (globalement, en proportion des provisions techniques et des fonds propres).

### **Crédit d'impôt compétitivité emploi (C.I.C.E.)**

Le montant du crédit d'impôt compétitivité emploi calculé sur l'assiette de la masse salariale de la REMA qui a fait l'objet d'une déclaration à l'URSSAF en 2016, s'établit à 5 K€. Ce crédit d'impôt sera ajouté au solde des créances reportables du fait de la non-imposition de la REMA sur l'exercice 2016.



### **Classement des charges**

En cours d'exercice, les charges relatives aux frais généraux, non affectables par destination, sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur engagement.

Lors de l'arrêté, ces comptes sont soldés par affectation des charges vers des comptes de charges par destination.

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.
- pour celles ayant plusieurs destinations et celles non directement affectables, utilisation par la société de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs et objectifs.

Les charges sont ainsi réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres,
- frais d'acquisition,
- frais d'administration,
- autres charges techniques,
- charges de placements,
- charges non techniques.

Une révision des clés de répartition a été réalisée sur l'exercice 2013.

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Au titre du contrôle légal annuel des comptes, la REMA a réglé sur l'exercice 2016, les honoraires d'audit de l'exercice 2015, provisionnés à hauteur de 30 K€ sur l'exercice précédent, aux commissaires aux comptes soit respectivement la somme de 18 K€ au cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS et 15 K€ au cabinet Thierry MOREL Associés.

Pour l'audit de contrôle de 2016, une provision de 30 K€ a été constituée à la fin de l'exercice.

### **Rémunérations alloués aux organes d'administration**

Au de l'exercice 2016, REMA a versé 40 K€ au titre de l'allocation aux membres du conseil d'administration.

## **C) HORS BILAN**

L'entreprise a recensé les engagements donnés et reçus selon les dispositions en vigueur.

En décembre 2013, la Société a souscrit un contrat de location de véhicule de société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL. Au 31 décembre 2016, le montant restant à payer était de 10 K€  
Ce contrat représente un engagement donné de 10 K€.

La REMA est bénéficiaire au 31 décembre 2016, d'un engagement reçu sur IFT de 1 266 K€.

## **2°) DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PLAN COMPTABLE**

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan Comptable.

### III - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

### IV - NOTES D'INFORMATIONS

#### 1°) INFORMATIONS SUR LE BILAN

#### Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif immobilisé

	MOUVEMENTS				AMORTISSEMENTS et PROVISIONS				Valeur Nette Au Bilan
	Valeur Brute au 31/12/2015	Acquisitions 2016	Cessions 2016	Valeur Brute au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015	Dotations 2016	Reprise 2016	Montant au 31/12/2016	
2 Actifs incorporels	30	12	7	35	30	5	7	28	7
3a Terrains et constructions	1 527	34		1 561	1 003	44		1 047	514
3b Placements Entreprises liées	107			107	-			-	107
3c Autres placements	26 914	7 500	7 416	26 998	-			-	26 998
7a Actifs corporels	176	540		716	103	4		107	609
<b>Total Général</b>	<b>28 754</b>	<b>8 086</b>	<b>7 423</b>	<b>29 417</b>	<b>1 136</b>	<b>53</b>	<b>7</b>	<b>1 182</b>	<b>28 235</b>

#### Tableau de variation des capitaux propres

	Fonds d'établissement	Primes liées au capital social	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture N-1	838	171	229	17 135	1 441	139	19 953
- Affectation du résultat N-1					139	- 139	-
- Résultat N						263	263
<b>Situation à la clôture N</b>	<b>838</b>	<b>171</b>	<b>229</b>	<b>17 135</b>	<b>1 580</b>	<b>263</b>	<b>20 216</b>

## Tableau des créances et dettes au 31 Décembre 2016

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est calculée individuellement pour tenir compte des risques encourus.

CREANCES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises et non émises	2	-	2	2	-	-
Créances assurances directes	882	68	814	814	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	8	-	8	8	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
Etat et autres organismes sociaux	28	-	28	28	-	-
Débiteurs divers	348	-	348	348	-	-
<b>Total Créances</b>	<b>1 268</b>	<b>68</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	-	-

DETTES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	66	-	66	66	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	455	-	455	455	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	31	-	31	31	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	2	-	2	2	-	-
Personnel	29	-	29	29	-	-
Etat et autres Organismes publics	1 086	-	1 086	1 086	-	-
Créanciers divers	796	-	796	796	-	-
<b>Total Dettes</b>	<b>2 465</b>	-	<b>2 465</b>	<b>2 465</b>	-	-

## 2°) INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'INVENTAIRE	Exercice de SURVENANCE					
	2012 n - 4	2013 n - 3	2014 n - 2	2015 n - 1	2016 N	
<b>2014</b>	Règlements	1 749	2 993	4 549		
	Provisions	213	549	1 836		
	<b>Total sinistres</b>	<b>1 962</b>	<b>3 542</b>	<b>6 385</b>		
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 112</b>	<b>4 475</b>	<b>9 223</b>		
	% S / P	47,71	79,15	69,23		
<b>2015</b>	Règlements	1 764	3 072	6 108	5 624	
	Provisions	99	303	387	1 892	
	<b>Total sinistres</b>	<b>1 863</b>	<b>3 375</b>	<b>6 495</b>	<b>7 516</b>	
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 112</b>	<b>4 475</b>	<b>9 240</b>	<b>11 948</b>	
	% S / P	45,31	75,42	70,29	62,91	
<b>2016</b>	Règlements	1 807	3 094	6 261	6 909	15 940
	Provisions	42	185	116	733	5 362
	<b>Total sinistres</b>	<b>1 849</b>	<b>3 279</b>	<b>6 377</b>	<b>7 642</b>	<b>21 302</b>
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 112</b>	<b>4 475</b>	<b>9 237</b>	<b>11 978</b>	<b>32 904</b>
	% S / P	44,97	73,27	69,04	63,80	64,74

<b>PERSONNEL</b>	Personnel Salarié 2016	Personnel Non Salarié 2016	Personnel Salarié 2015	Personnel Non Salarié 2015
Direction .....		1		1
Cadres.....	2		3	
Non cadres .....	4		5	
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

<b>PERSONNEL</b>	2016	2015
Salaires et rémunérations .....	330	347
Charges sociales.....	190	193
Autres.....	12	12
<b>Total</b>	<b>532</b>	<b>551</b>

(en milliers d'euros)

## Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus et frais financiers dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
<b>PRODUITS DE PLACEMENTS</b>			
Revenus des participations	-		-
Revenus des placements immobiliers		83	83
Revenus des autres placements		825	825
<b>TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS</b>	-	<b>908</b>	<b>908</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b> (Commissions, Honoraires, Agios) = ligne 5a du compte de résultat non technique		<b>86</b>	<b>86</b>

## Résultats techniques par contrats

		Santé (Cat. 20)	Dommmages aux Biens Particuliers (Cat. 24)	Dommmages aux Biens Professionnels (Cat. 25)	Dommmages aux Biens Agricoles (Cat. 26)	Dommmages aux Biens Profes + Agricoles	Dommmages aux biens
1 Primes et accessoires émis	+	18 647	13 591	512	494	1 006	14 597
2 Annulations et charge des ristournes	-	236	112	5	1	6	118
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-						
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-				-1	-1	-1
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		18 411	13 479	507	494	1 001	14 480
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	24	527	56	26	82	609
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	9	215	64	26	90	305
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		18 396	13 167	515	494	1 009	14 176
10 Sinistres payés	-	9 986	6 537	273	114	387	6 924
11 Versements périodiques de rentes payés	-						
12 Recours encaissés	+		112	29	21	50	162
13 Frais de gestion des sinistres	-		133	37	19	56	189
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	4 217	4 425	799	189	988	5 413
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	912	3 749	605	548	1 153	4 902
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+		100	61	3	64	164
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-		76	19	28	47	123
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-		388	84	86	170	558
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+	15	312	66	50	116	428
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-						
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		13 276	7 286	451	-186	265	7 551
30 Participations aux bénéfices	-		137				137
31 Frais d'acquisition	-	4 126	2 121	67	64	131	2 252
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	1 619	1 793	175	168	343	2 136
33 Subventions d'exploitation reçues	+						
34 Produits des placements alloués	+	69	564	115	38	153	717
35 Intérêts techniques nets de cessions	-						
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		69	564	115	38	153	717
37 Primes cédées aux réassureurs	-	15 075	11 846	86	87	173	12 019
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	7 805	5 600	1	9	10	5 610
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	3 714	912				912
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	619	75	6	32	38	113
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+						
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices			137				137
43 Commissions reçues des réassureurs	+	4 235	3 053	11	11	22	3 075
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		-60	2 219	80	99	179	2 398
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE(8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		<u>-496</u>	<u>175</u>	<u>-143</u>	<u>387</u>	<u>244</u>	<u>419</u>

## Résultats techniques par contrats

		Catastrophes Naturelles (Cat. 27)	Protection Juridique (Cat. 29)	Sous-total Affaires Directes	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
1 Primes et accessoires émis	+	320	251	33 815		33 815
2 Annulations et charge des ristournes	-	1	1	356		356
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-		2	2		2
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-		2	1		1
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		319	250	33 460		33 460
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	31	27	691		691
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	32	27	373		373
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		320	250	33 142		33 142
10 Sinistres payés	-	81	90	17 081		17 081
11 Versements périodiques de rentes payés	-					
12 Recours encaissés	+		6	168		168
13 Frais de gestion des sinistres	-	10	12	211		211
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	342	199	10 171		10 171
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	281	214	6 309		6 309
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+			164		164
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-			123		123
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-	86		644		644
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+	86		529		529
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-					
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		152	81	21 060		21 060
30 Participations aux bénéfices	-			137		137
31 Frais d'acquisition	-	19	33	6 430		6 430
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	94	86	3 935		3 935
33 Subventions d'exploitation reçues	+					
34 Produits des placements alloués	+	38	29	853		853
35 Intérêts techniques nets de cessions	-					
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		38	29	853		853
37 Primes cédées aux réassureurs	-	205	31	27 330		27 330
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	50		13 465		13 465
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	165		4 791		4 791
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	152		884		884
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+					
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices				137		137
43 Commissions reçues des réassureurs	+	20	6	7 336		7 336
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		122	25	2 485		2 485
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		<u>-29</u>	<u>54</u>	<u>-52</u>		<u>-52</u>



# Etat récapitulatif des placements (en milliers d'euros)

NATURE DES PLACEMENTS	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de Réalisation
- Placements immobiliers	1 561	514	1 685
- Obligations et autres titres à revenu fixe	21 361	20 840	22 682
- Actions et titres à revenu variable autres qu'OPCVM	592	624	3 602
- Parts d'OPCVM	4 571	4 571	4 847
- Parts d'OPCVM à revenu fixe	527	527	527
- Prêts et effets assimilés en France	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	58	35	20
<b>Total</b>	28 725	27 166	33 418
dont			
- Placements évalués selon R 332-19 .....	21 360	20 839	22 682
- Placements évalués selon R 332-20... ..	7 252	6 237	10 661
- Autres affectations ou sans affectation .....	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme .....	58	35	20
<b>Total</b>	28 725	27 166	33 418
dont			
- Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les suivantes .....	28 612	27 076	33 343
- Autres affectations ou sans affectation.....	113	90	75
<b>Total</b>	28 725	27 166	33 418

# Etat détaillé des placements (en euros)

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Locali sation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur de remboursement
						Valeur Brute	Corr. Valeur			
<b>Tableau A :</b>										
<b>23 - PLACEMENTS FINANCIERS</b>										
<b>231 - OBLIGATIONS, TITRES DE CREANCE NEGOCIABLES, PRETS</b>										
<b>2310 - OBLIGATIONS COTEES</b>										
<b>BOND - CORPORATE</b>										
700 000,00	DE000A0Z2A12	EWE AG EWE 5 1/4 07/16/21	EUR	F	FR	848 400,00	-65 523,62	782 876,38	854 434,00	700 000,00
500 000,00	DE000A2BPA51	BASF SE BASGR 0 7/8 10/06/31	EUR	F	FR	490 500,00	103,76	490 603,76	467 565,00	500 000,00
500 000,00	FR0010870949	ALSTOM S ALOFP 4 1/2 03/18/20	EUR	F	FR	560 840,00	-32 292,26	528 547,74	566 950,00	500 000,00
500 000,00	FR0011075043	TIGF TILINF 4.339 07/07/21	EUR	F	FR	574 020,00	-32 525,19	541 494,81	584 015,00	500 000,00
1 000 000,00	FR0011178946	CSSE REFIN LHAB CRH 4 06/17/2	EUR	F	FR	999 680,00	66,24	999 746,24	1 215 020,00	1 000 000,00
500 000,00	FR0011193515	BOUYGUES ENFP 4 1/2 02/09/22	EUR	F	FR	511 650,00	-5 246,87	506 403,13	600 345,00	500 000,00
1 500 000,00	FR0011234921	LEGRAND SA LRF 3 3/8 04/19/22	EUR	F	FR	1 624 500,01	-50 039,50	1 574 460,51	1 738 560,00	1 500 000,00
400 000,00	FR0011580588	CAISSE FR DE FIN CAFFIL 3 10/0	EUR	F	FR	492 360,00	-5 578,45	486 781,55	491 668,00	400 000,00
500 000,00	XS0197646218	CITIGROUP INC C 5 08/02/19	EUR	F	FR	542 950,01	-34 751,65	508 198,36	563 835,00	500 000,00
500 000,00	XS0304756405	ASML HOLDING NV ASML 5 3/4 06/	EUR	F	FR	536 900,00	-33 814,61	503 085,39	512 850,00	500 000,00
610 000,00	XS0335134705	GLAXOSMITHKLINE GSK 5 5/8 12/1	EUR	F	FR	681 980,01	-49 265,36	632 714,65	643 257,20	610 000,00
500 000,00	XS0350890470	GE CAP EUR FUND GE 6.025 03/01	EUR	F	FR	662 900,00	-17 008,20	645 891,80	865 440,00	500 000,00
500 000,00	XS0454773713	KPN NV KPN 5 5/8 09/30/24	EUR	F	FR	551 000,00	-16 630,71	534 369,29	678 220,00	500 000,00
1 100 000,00	XS0542591580	INVESTOR AB INVSA 3 1/4 09/17/	EUR	F	FR	1 096 700,01	2 347,66	1 099 047,67	1 161 017,00	1 100 000,00
500 000,00	XS0546725358	CIE DE ST GOBAIN SGOPF 4 10/08	EUR	F	FR	546 500,00	-24 983,57	521 516,43	534 965,00	500 000,00
500 000,00	XS0616395199	ADECCO INT FIN ADENVX 4 3/4 04	EUR	F	FR	552 270,00	-32 223,06	520 046,94	530 420,00	500 000,00
400 000,00	XS0787527349	PHILIP MORRIS IN PM 2 7/8 05/3	EUR	F	FR	413 520,00	-3 363,33	410 156,67	461 084,00	400 000,00
500 000,00	XS0823954580	CARGILL INC CARGIL 1 7/8 09/04	EUR	F	FR	510 290,00	-4 460,98	505 829,02	525 255,00	500 000,00
500 000,00	XS0832466931	RENTOKIL INITIAL RTOLN 3 3/8 0	EUR	F	FR	513 585,00	-7 762,15	505 822,85	544 745,00	500 000,00
500 000,00	XS0856014583	BAT INTL FINANCE BATSLN 2 3/8	EUR	F	FR	500 850,00	-240,23	500 609,77	547 795,00	500 000,00
500 000,00	XS0861594652	AT&T INC T 1 7/8 12/04/20	EUR	F	FR	502 950,00	-1 000,21	501 949,79	529 665,00	500 000,00
400 000,00	XS0934983999	MCDONALD'S CORP MCD 2 06/01/23	EUR	F	FR	394 684,00	1 481,34	396 165,34	431 572,00	400 000,00
500 000,00	XS1040506112	BP CAPITAL PLC BPLN 2.177 09/2	EUR	F	FR	503 250,00	-964,76	502 285,24	544 400,00	500 000,00
1 500 000,00	XS1168962063	BMW FINANCE NV BMW 1 01/21/25	EUR	F	FR	1 491 300,00	1 613,02	1 492 913,02	1 524 705,00	1 500 000,00
1 000 000,00	XS1195056079	ROCHE FINANCE EU ROSW 0 7/8 02	EUR	F	FR	997 430,00	452,37	997 882,37	1 025 960,00	1 000 000,00
<b>TOTAL BOND - CORPORATE</b>						<b>17 101 009,04</b>	<b>-411 610,32</b>	<b>16 689 398,72</b>	<b>18 143 742,20</b>	<b>16 110 000,00</b>
<b>BOND - GOVERNMENT</b>										
400 000,00	BE0000321308	BELGIAN 0321 BGB 4 1/4 09/28/2	EUR	F	FR	473 384,00	-31 896,79	441 487,21	489 056,00	400 000,00
751 000,00	FR0010466938	FRANCE O.A.T. FRTR 4 1/4 10/25	EUR	F	FR	888 445,75	-35 537,80	852 907,95	964 764,64	751 000,00
1 200 000,00	FR0011196856	FRANCE O.A.T. FRTR 3 04/25/22	EUR	F	FR	1 230 435,00	-13 346,71	1 217 088,29	1 403 496,00	1 200 000,00
600 000,00	FR0011337880	FRANCE O.A.T. FRTR 2 1/4 10/25	EUR	F	FR	623 952,00	-6 081,82	617 870,18	681 492,00	600 000,00
400 000,00	XS0611783928	RESEAU FERRE FRA RESFER 4 1/4	EUR	F	FR	547 960,00	-22 331,94	525 628,06	528 052,00	400 000,00
500 000,00	XS1144837546	DEUTSCH BAHN FIN DBHNGR 0 7/8	EUR	F	FR	495 200,00	54,16	495 254,16	471 330,00	500 000,00
<b>TOTAL BOND -</b>						<b>4 259 376,75</b>	<b>-109 140,90</b>	<b>4 150 235,85</b>	<b>4 538 190,64</b>	<b>3 851 000,00</b>
<b>TOTAL 2310 - OBLIGATIONS COTEES</b>						<b>21 360 385,79</b>	<b>-520 751,22</b>	<b>20 839 634,57</b>	<b>22 681 932,84</b>	<b>19 961 000,00</b>
<b>TOTAL 231 - OBLIGATIONS, CREANCE NEGOCIABLES, PRETS</b>						<b>21 360 385,79</b>	<b>-520 751,22</b>	<b>20 839 634,57</b>	<b>22 681 932,84</b>	<b>19 961 000,00</b>
<b>TOTAL Tableau A :</b>						<b>21 360 385,79</b>	<b>-520 751,22</b>	<b>20 839 634,57</b>	<b>22 681 932,84</b>	<b>19 961 000,00</b>
<b>Tableau B :</b>										
<b>21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>										
<b>219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>										
<b>2192 - IMMEUBLES BATIS</b>										
	CHÂTEAUDUN	8 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	202 669,23	-145 839,93	56 829,30	145 000,00	0,00
	VOVES	5 RUE LOIGNY LA BATAILLE	EUR	F	FR	316 525,26	-141 525,26	175 000,00	175 000,00	0,00
	BONNEVAL	11 RUE DE CHARTRES	EUR	F	FR	87 273,08	-67 404,03	19 869,05	65 000,00	0,00
	CHARTRES	27 RUE DU DOCTEUR GIBERT	EUR	F	FR	206 306,80	-163 732,36	42 574,44	135 000,00	0,00
	CHÂTEAUDUN	48-50 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	34 588,79	-16 665,77	17 923,02	65 000,00	0,00
	CHARTRES	8 RUE HENRI IV	EUR	F	FR	280 676,20	-219 177,18	61 499,02	560 000,00	0,00
	ILLIERS COMBRA Y	8 BIS RUE DU MARCHE	EUR	F	FR	145 077,16	-94 321,81	50 755,35	145 000,00	0,00
	AUNEAU	26 RUE PASTEUR	EUR	F	FR	210 451,75	-134 232,87	76 218,88	180 000,00	0,00
	DREUX	19 RUE ROTROU	EUR	F	FR	77 865,28	-64 043,55	13 821,73	215 000,00	0,00
<b>TOTAL 2192 - IMMEUBLES BATIS</b>						<b>1 561 433,55</b>	<b>-1 046 942,76</b>	<b>514 490,79</b>	<b>1 685 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>						<b>1 561 433,55</b>	<b>-1 046 942,76</b>	<b>514 490,79</b>	<b>1 685 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23 - PLACEMENTS FINANCIERS</b>										
<b>230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>										
<b>2300 - ACTIONS ET TITRES COTES</b>										
<b>EQUITY</b>										
21 250,00	CH0038863350	NESTLE SA-REG	CHF	F	FR	11 715,80	-795,45	10 920,35	1 446 917,79	0,00
8 603,00	FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	EUR	F	FR	296 013,39	0,00	296 013,39	908 906,95	0,00
21 659,00	US7802591070	ROYAL DUTCH SHELL PLC-ADR	USD	F	FR	227 616,62	32 717,05	260 333,67	1 190 454,38	0,00
<b>TOTAL EQUITY</b>						<b>535 345,81</b>	<b>31 921,60</b>	<b>567 267,41</b>	<b>3 546 279,12</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2300 - ACTIONS ET TITRES COTES</b>						<b>535 345,81</b>	<b>31 921,60</b>	<b>567 267,41</b>	<b>3 546 279,12</b>	<b>0,00</b>

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Locali sation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de
						Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursemen
<b>2301 - ACTIONS ET PARTIS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE</b>										
<b>EQ FUND</b>										
21,00	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	EUR	F	FR	527 283,75	0,00	527 283,75	527 283,75	0,00
<b>TOTAL EQ FUND</b>						<b>527 283,75</b>	<b>0,00</b>	<b>527 283,75</b>	<b>527 283,75</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2301 - ACTIONS ET PARTIS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE</b>						<b>527 283,75</b>	<b>0,00</b>	<b>527 283,75</b>	<b>527 283,75</b>	<b>0,00</b>
<b>2302 - ACTIONS ET PARTIS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES</b>										
<b>EQ FUND</b>										
84,00	FR0011507227	SLF FRA ACTIONS EUR MIN VAR	EUR	F	FR	1 021 917,96	0,00	1 021 917,96	1 055 817,84	0,00
19 887,00	IE00B3XXRP09	VANGUARD S&P 500 UCITS ETF	EUR	F	FR	812 185,08	0,00	812 185,08	804 051,30	0,00
26 576,00	IE00B3ZW0K18	ISHARES S&P 500 EUR-H	EUR	F	FR	1 275 142,64	0,00	1 275 142,64	1 366 139,28	0,00
7 005,00	IE00B42Z5J44	ISHARES MSCI JPN MONTH EUR-H	EUR	F	FR	280 710,66	0,00	280 710,66	305 768,25	0,00
9 850,00	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA UCITS ETF	EUR	F	FR	140 251,20	0,00	140 251,20	148 833,50	0,00
9 955,00	IE00BJ0KDR00	DBX MSCI USA 1C	EUR	F	FR	451 636,16	0,00	451 636,16	554 393,95	0,00
4 194,00	LU0322252338	DBX MSCI PACIFIC EX JAPAN 1C	EUR	F	FR	178 328,88	0,00	178 328,88	194 559,66	0,00
369,56	LU0650751562	UNI-GLOBAL-EQ EMMKTS-SACEUR	EUR	F	FR	411 017,53	0,00	411 017,53	417 063,24	0,00
<b>TOTAL EQ FUND</b>						<b>4 571 190,11</b>	<b>0,00</b>	<b>4 571 190,11</b>	<b>4 846 627,02</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2300 - ACTIONS ET PARTIS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES</b>						<b>4 571 190,11</b>	<b>0,00</b>	<b>4 571 190,11</b>	<b>4 846 627,02</b>	<b>0,00</b>
<b>2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>										
<b>EQUITY</b>										
1 980,00	864429-1	ACTIONS SACIEL	EUR	F	FR	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
<b>TOTAL EQUITY</b>						<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>						<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>						<b>5 637 779,67</b>	<b>31 921,60</b>	<b>5 669 701,27</b>	<b>8 924 149,89</b>	<b>0,00</b>
<b>26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>										
<b>260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>										
<b>2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>										
<b>PARTICIPATION</b>										
501,00	QS0000300000	WILHELM	EUR	F	FR	50 100,00	0,00	50 100,00	50 054,91	0,00
20,00	QS0000400000	DOMUS SAS	EUR	F	FR	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Tableau B :</b>						<b>7 251 313,22</b>	<b>-1 015 021,16</b>	<b>6 236 292,06</b>	<b>10 661 204,80</b>	<b>0,00</b>
<b>Tableau C : classe 2 non admis</b>										
<b>262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS</b>										
<b>LOAN WILHELM</b>										
70 310,00	PR0026200002	LOAN WILHELM SOF	EUR	F	FR	55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	0,00
<b>TOTAL</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>48 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>OPT EQUITY</b>										
3 811,00	AI1 FP 617P85.71	AI FP Put @ 85.71 20170616	EUR	L	FR	19 018,00	-8 288,25	10 729,75	4 649,42	0,00
9 100,00	NESN SW 0617P64	NESN VX Put @ 64 20170616	CHF	L	FR	16 791,09	-4 036,01	12 755,08	8 482,15	0,00
19 000,00	RD NA 06 17 P21	RDSA NA Put @ 21 20170616	EUR	L	FR	22 610,00	-11 167,96	11 442,04	6 840,00	0,00
<b>TOTAL OPT EQUITY</b>						<b>58 419,09</b>	<b>-23 492,22</b>	<b>34 926,87</b>	<b>19 971,57</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>						<b>58 419,09</b>	<b>-23 492,22</b>	<b>34 926,87</b>	<b>19 971,57</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>						<b>58 419,09</b>	<b>-23 492,22</b>	<b>34 926,87</b>	<b>19 971,57</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Tableau C : classe 2 non admis</b>						<b>113 729,09</b>	<b>-23 492,22</b>	<b>90 236,87</b>	<b>75 281,57</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX DES PLACEMENTS</b>						<b>28 725 428,10</b>	<b>-1 559 264,60</b>	<b>27 166 163,50</b>	<b>33 418 419,21</b>	<b>19 961 000,00</b>

## **POJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS**

**Exercice clos le 31/12/2016**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport sur la situation technique, du rapport sur la gestion financière et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'assemblée générale donne, en conséquence, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est un bénéfice de 262 898.66 €

Décide de l'affecter au poste report à nouveau de 1 580 356,50 € qui passe ainsi 1 843 255,16 €

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article R 322-57 IV 1° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les contrats d'assurances, visé par l'article R 322-57 IV 2° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale fixe à 30 000 € le montant de l'allocation aux membres du Conseil d'Administration.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes titulaire : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA arrive à terme lors de la présente assemblée, décide de renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA en qualité de commissaire aux compte titulaire pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

### **SEPTIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.



**Assurances Mutuelles**

**Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes,  
régie par le Code des Assurances

**[www.rema-assurances.fr](http://www.rema-assurances.fr)**

**Siège social**

137, rue Victor Hugo  
92300 LEVALLOIS PERRET

**Direction et bureaux**

8, rue Henri IV  
C.S. 20263  
28008 Chartres Cedex

Tél. 02.37.84.04.50

Fax. 02.37.36.01.14

**REMA distribue sous deux marques :**

**« Assurances Mutuelles d'Eure et Loir » et « MACI »**

